



**Prêt Atout**  
Prêt sans suretés réelles



De 50 K€ à 5 M€ pour les PME, et jusqu'à 30 M€ pour les ETI

De 3 à 5 ans



**TPE, PME, ETI**  
**qui traverse un moment difficile**  
**lié à la crise sanitaire de Covid-19**

Le Prêt Atout s'adresse aux TPE, PME et ETI situées en métropole et dans les DROM/COM, rencontrant un besoin de trésorerie lié à une difficulté conjoncturelle, une situation de fragilité temporaire, ou un BFR ne permettant pas des conditions d'exploitation normales.

### BÉNÉFICIAIRES

- TPE
- PME
- ETI
- GE

**ÉLIGIBILITÉ**

- TPE, PME et ETI répondant à la définition européenne
- Possédant 12 mois de bilan minimum
- Tous secteurs d'activité, sauf exclusions (les SCI, les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, les entreprises agricoles ayant un CA inférieur à 750 K€, et les entreprises en difficulté)

### QUE FINANCE CE PRÊT ?

- Le besoin de Trésorerie ponctuel
- L'augmentation exceptionnelle du BFR, lié à la conjoncture

### COÛTS

- Taux fixe ou variable
- Pas de frais de dossier
- Assurance Décès PTIA sur demande de l'entreprise

### MODALITÉS

- Pas de suretés réelles et / ou personnelles
- Partenariat financier (1 pour 1)
- Échéances trimestrielles avec amortissement financier du capital

### ATOUTS DU PRODUIT

- Prêt sans garantie sur les actifs de la société ou de son dirigeant
- Différé d'amortissement en capital jusqu'à 12 mois

### OFFRE COMPLÉMENTAIRE

- Intervention en garantie de Bpifrance possible sur les financements bancaires associés, selon les règles et taux en vigueur

**CONTACTER BPIFRANCE DE VOTRE RÉGION : [bpifrance.fr](http://bpifrance.fr)**

Document non contractuel et sous réserve de l'étude de votre dossier

Bpifrance – RCS 507 523 678 – mars 2020